



Les affaires communales p.4

La vie associative p.20

L'état civil p.34

Les tarifs communaux p.35

L'agenda 2012 p.36

L'info entreprise p.38

Infos

EVOLUTION DES TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE



PIZZORNO
ENVIRONNEMENT

LE MOT DU MAIRE

La cérémonie des vœux que j'animerai avec le conseil municipal aura lieu le vendredi 13 janvier à 18 h 30 (un jour de chance à ne pas manquer...!), elle sera suivie d'un apéritif. Nous vous y invitons tous et espérons que vous serez nombreux. Ce sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance festive et conviviale.

Cette année a vu le lancement de la réforme territoriale avec la présentation par Monsieur le Préfet d'un "Schéma Départemental de Coopération Intercommunal" (SDCI) qui entre autre, prévoit la création d'une très grande agglomération s'étendant du Sud de Valence jusqu'à Romans, à laquelle nous étions intégrés.

Dans une première étape commune, communautés de communes, EPCI...ont été consultés sur ce projet. La CCR et les cinq communes qui la composent ont voté contre.

Pendant la seconde étape, actuellement en cours, amendements et contre-propositions sont soumis au vote de la "Commission Départementale de Coopération Intercommunale" (CDCI) qui délibère à la majorité des 2/3, L'amendement demandant le maintien de la CCR qui a le statut de communauté de montagne, en l'état hors du projet de regroupement vient d'être adopté. Une troisième étape suivra à échéance plus lointaine (2013 voire 2014) avec la finalisation par Monsieur le Préfet d'un SDCI rectifié. Dans l'immédiat la CCR poursuit sa carrière.

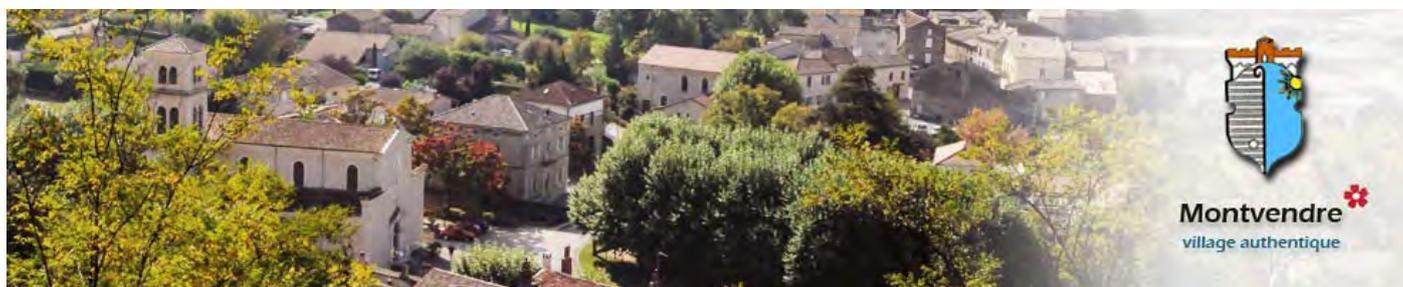
Concernant les réalisations plus matérielles et visibles de l'année écoulée, les nouveaux bâtiments de l'école maternelle sont entrés en service lors de la rentrée scolaire à la satisfaction de tous. La garderie périscolaire dispose enfin elle aussi d'un espace spacieux et agréable.

Quant à internet qui fait débat depuis longtemps, la fibre optique s'installe. Encore un peu de patience, le haut débit sera réalité début 2012.

Voilà pour l'essentiel. Restons optimistes malgré le contexte économique mondial difficile, sachons chacun à notre niveau faire l'effort qui convient. Me revient en mémoire ce dernier conseil donné à son fils alors que sa mort était proche par un journaliste/écrivain italien : "Il y a une règle essentielle à suivre lorsque tu es à un carrefour et que tu as le choix entre une route qui monte et une route qui descend, prends celle qui monte. C'est plus facile de descendre, mais on finit par tomber dans un trou. Alors qu'en montant, il y a un espoir. C'est difficile, c'est une autre façon de voir les choses, c'est un défi, ça t'oblige à rester vigilant".

Aussi c'est dans cet esprit qu'avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à tous très joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente nouvelle année.

Le Maire
PETIT François-Bernard



Le Maire, le Conseil Municipal de MONTVENDRE sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux, Le vendredi 13 janvier à 18 h 30, salle du conseil

COMPTE RENDU C.M DU 31 JANVIER 2011

Excusé : Mr PHILIBERT

DISSOLUTION DU GIR (groupement intercommunal de la Raye)

Suite à la dissolution du GIC au 31/12/2009 a été créé le GIR au 1/1/2010 dans l'attente de la mise en place de la CCR (Communauté de Communes de la Raye) le 10/5/2010 laquelle reprendra les compétences du GIR affaires scolaires, tourisme, ordures ménagères au 1/1/2011.

Le conseil municipal approuve la dissolution du GIR au 31/12/2010 avec transfert de son patrimoine et compétences à la CCR et donne délégation au Président de la CCR pour signer tous documents relatifs à ce sujet.

MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

La CCR dans sa séance du 15/12/2010 a décidé de passer de la taxe ordures ménagères à la redevance ordures ménagères.

Le principe de la redevance est de faire supporter le prix en fonction du service rendu aux usagers alors que La taxe de nature fiscale est calculée quelque soit le volume de déchets confiés au service public.

Les tarifs prévus sont les suivants :

Résidence principale, 1 personne seule ou couple : 155 €

Foyer avec 1 personne à charge : 186 €

Foyer avec 2 personnes à charge et plus : 217 €

Résidence secondaire 116 €

DECHETTERIE-PROJET DE CONVENTION ENTRE LA CCR ET VALENCE AGGLO

Monsieur le Maire donne lecture du premier jet du projet de convention établi par Valence Agglo pour la gestion de la déchetterie de Montvendre.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un rendez-vous a été demandé par la CCR à Valence agglo, car plusieurs points de la convention sont à discuter.

SYTRAD-DELEGUES

La CCR a désigné : Vincent RIVOIRE et Michel RIVIERE délégués titulaires.

SCOT

Monsieur le Maire informe que conformément aux statuts du SCOT, la contribution financière des membres du Syndicat mixte est répartie pour moitié en fonction de la population et pour moitié en fonction du nombre de voix attribuées statutairement à chaque membre.

Soit pour la commune de Montvendre une contribution de 2345 € (2.272 € par habitant)

CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente au conseil la demande de la Paroisse St Martin d'équiper l'église de Montvendre d'un nouveau chauffage en remplacement des radians actuels inefficaces.

Cet équipement est considéré par la législation comme partie du bâtiment et en conséquence est à la charge des communes. Le coût en serait d'environ 50 000 € (local+matériel) selon une première estimation fournie par la Paroisse pour un chauffage air pulsé.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Monsieur SERVIAN fait le point sur ce dossier et informe le conseil de son insatisfaction au regard des propositions de Monsieur CORDEIL pour cet aménagement.

Monsieur SERVIAN rappelle que la priorité est l'aménagement de la route dite de Crest et que les désaccords concernent en particulier la place de l'église à laquelle le conseil souhaite conserver son caractère village.

CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIES LATERALES ET ESPACES VERTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA D538

Cette convention ayant pour objet de préciser les modalités de prise en charge de l'entretien des aménagements paysagers ainsi que les ouvrages de franchissement des voies communales latérales par le ruisseau de la Meillasole, le conseil approuve la convention.

VOIRIE 2011-DEMANDE DE SUBVENTION

Les travaux prévus sont :

Chemin Valensayes 4506 €

Chemin des Pialoux 3690 €

Chemin Bellevue 3940 €

Chemin les Dourcines 94 380 €

Plateau traversant "le tuilier 2752 €

Emplois partiels 13725 €

Le conseil décide que les travaux du chemin les dourcines se feront en 3 phases soit 31460 € par an pendant 3 ans ce qui ramène le devis à 60073 € et sollicite une subvention au titre de la dotation cantonale du patrimoine.

SORTIE SCOLAIRE-CLASSE CM2 A PARIS

Le conseil vote une subvention de 304 € identique à l'aide prévue par le Conseil Général.

RECENSEMENT DE LA POPULATION-REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le conseil opte pour 1000 € brut par agent sachant que la commune perçoit une dotation de 2203€.

LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie auprès de DEXIA pour un montant de 90.000 €

ELECTRIFICATION-RACCORDEMENT INDIVIDUEL

Demande de raccordement au réseau BT pour l'habitation de Mlle DUQUESNE Julie, quartier Rioussset

La dépense prévisionnelle est de 36814 € TTC

Le forfait communal de 10622.26 €

Le conseil approuve le projet et dit que le forfait communal sera entièrement remboursé par Mlle DUQUESNE Julie selon une convention signée par l'intéressée et la Mairie.

DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (DICT)

La DICT concerne les travaux de construction de réseau Haut Débit, durée 6 mois à compter du 25/01/2011 par FM PROJET.

AUVENT PORTE ECOLE EX GARDERIE

Le devis s'élève à 1200 €, accord du conseil

ROND POINT RD538

Ce rond point dont l'entretien est à la charge de la commune va être nettoyé, remis en forme avec de la terre végétale et engazonné, financement conjoint par les Amis de Montvendre et la mairie.

URBANISME

Le conseil examine différents dossiers:

Permis de construire :

SCI Molières : rénovation et aménagement d'un appartement

Déclaration préalable :

BARLATIER Pierre : construction véranda

Association Diocésaine : réhabilitation d'un logement

ROMAN Alexandre : fermeture d'un hangar agricole

Permis d'aménager

Sté ANTHEMA : lotissement chansaud

Demande de pièces complémentaires par la DDT.

ELECTIONS CANTONALES DU 20 ET 27 MARS 2011

Le conseil organise le planning pour la tenue du bureau de vote.

COMPTE RENDU C.M DU 21 MARS 2011

Absents : Mme CARAYON - Mr RUFFIER - Mr BACLE

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

Monsieur le Maire présente les grandes lignes budgétaires :

Section de fonctionnement: les dépenses sont chaque année à peu près les mêmes, elles sont :

Les charges à caractère général : électricité, combustibles, entretien bâtiments et chemins, scolaires, administratives ...

Deux points ont été plus particulièrement débattus :

L'entretien des bâtiments communaux, le conseil décide de contacter des sociétés de nettoyage pour devis, Pour l'école primaire: Monsieur le Maire présente la liste de matériel établi par ordre de priorité et les sorties périscolaires envisagées, le conseil suivant le résultat du compte administratif 2010 pourra prévoir une somme afin de satisfaire au mieux l'équipe enseignante et le bien être des enfants,

Les charges de personnel,

Les charges de gestion courante : service incendie, indemnités des élus, les participations Véore, CDRA, SCOT, et les subventions aux associations,

Les charges financières : intérêts des emprunts,

Les recettes de fonctionnement varient peu :

- ✚ **Les produits des services :** photocopies, bibliothèque, funéraires, etc...
- ✚ **Les impôts et taxes :** contributions directes, taxe sur les pylones, solidarité rurale, différentes compensations,
- ✚ **Revenus de location**

INVESTISSEMENT

Suivant les résultats que l'on pourra reporter de la section de fonctionnement, après le vote du compte administratif 2010, le conseil envisage d'inscrire au budget :

- ✚ L'aménagement du cimetière, columbarium, jardin du souvenir et réfection de la chapelle (subventions demandées et acceptées au titre de la dotation cantonale du patrimoine)
- ✚ Comme chaque année des travaux de voirie
- ✚ Un peu de mobilier, chaises pour la salle communale et quelques chaises pour l'école ainsi qu'un panneau d'affichage

Le point à débattre : l'aménagement de la traversée du village qui reste à chiffrer !

Les recettes sont seulement : le FCTVA, la TLE, les subventions et le résultat que l'on peut reporter de la section de fonctionnement à l'investissement sachant que l'on a un déficit de clôture 2010 de 318871 €

E C J E V		ENTRETIEN CREATION JARDINS ESPACES VERTS
		ROMAN Alexandre "les véores" 26120 MONTVENDRE
		Tél : 06.07.42.34.77 Fax : 04.75.85.07.59 mail : alexroman.ecjev@yahoo.fr SIREN : 503757395

	G.P. Garage	
Auto	Réparations toutes marques	Moto
Pierre GILLES		
Quartier les Romieux 26120 MONTVENDRE		☎ 04 75 59 27 12 06 76 01 62 76

COMPTE RENDU C.M DU 18 AVRIL 2011

Excusé : Mme VASSELIN

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011-Charges à caractère général	173610,17
012-charges de personnel	173260,89
014-atténuation de produits	48,00
022-opérations d'ordre	13019,98
65-charges gestion courante	84595,63
66-charges financières	25589,42
67-charges exceptionnelles	72,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013-atténuation de charges	1709,68
042-opération d'ordre	9646,00
70-produits de service	45332,22
73-impôts et taxes	331073,00
74-dotations, participations	168028,73
75-autres produits de gestion	35849,94
76-produits financiers	4,59
77-produits exceptionnels	2410,31

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

001-Solde d'exécution reporté	245705
040-opérations d'ordre	9646
041-opérations patrimoniales	3063,24
16-remboursement emprunts	35252,37
20-immobilisations incorporelles	14543,67
21-immobilisations corporelles	100936,64
23-immobilisations en cours	256162,98

RECETTES INVESTISSEMENT

040-opérations d'ordre	13019,98
041-opérations patrimoniales	3063,24
10-dotations fonds divers	183563,45
13-subventions d'investissement	146791,85

RECAPITULATIF

Fonctionnement	470196,09		recettes	594054,47
Investissement	419064,90		recettes	346438,52
Restes à réaliser				
Investissement	284013,00		recettes	484127,00
résultats cumulés	1419518,02		recettes	1424619,99

AFFECTATION DE RESULTAT AU BP 2011

Le conseil décide d'affecter l'excédent de clôture de la façon suivante : et compte 1068, recette investissement 100000 et reporter en recette de fonctionnement 23858,68.

BUDGET PRIMITIF 2011

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Virement section investissement	100000
Dépenses réelles	578802
Opérations d'ordre	9772
	688574

RECETTES

Résultat reporté	23859
opérations réelles	655069
opérations d'ordre	9646
	688574

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Excédent négatif reporté	318871
dépenses équipement	444793
dépenses imprévues	20000
dépenses financières	29381
opérations d'ordre	9646
	822691

RECETTES

virement de la section fonction	100000
Excédent de fonctionnement	100000
recettes équipement	237856
<u>Emprunt</u>	315000
recettes financières	60063
opérations d'ordre	9772
	822691

TOTAL GENERAL DU BUDGET

	DEPENSES	1511265
	RECETTES	1511265

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF 2010

FONCTIONNEMENT

	dépenses		recettes
Charges générales	16796,11	excédent reporté	286298,00
charges personnel	12000,00	quote part subvention	944,00
Atténuation de produits	10600,00	ventes	86118,52
amortissements	32349,00	autres produits	2,94
charges financières	1262,00		
	73007,11		87065,46

Excédent de fonctionnement de l'exercice de : 14058.35	
---	--

INVESTISSEMENT

	dépenses		recettes
subvention équipement	944	Excédent reporté	170026
emprunt	3375,16	amortissement	32349
immobilisations	21628,4	immobilisations	852,53
	25947,56		33201,53

Excédent d'investissement de l'exercice : 7253.97

BUDGET PRIMITIF 2011

FONCTIONNEMENT

	dépenses		recettes
charges générales	24000	Excédent reporté	300356
charges personnel	12000	quote part subvention	944
atténuation de produits	10500	ventes	96500
amortissements	32920		
créances irrécouvrables	3000		
charges financières	1089		
	88309		397800

INVESTISSEMENT

dépenses imprévues	2000	excédent reporté	177280
subvention équipement	944	amortissements	32920
emprunt	3544		
immobilisations	15000		
	21488		210200

TOTAL GENERAL DU BUDGET :	
DEPENSES	109797
RECETTES	608000

TAXE DE SEJOUR

le conseil municipal décide d'instaurer une taxe de séjour pour les hébergements tel que les gîtes, les chambres d'hôtes à raison de 0.50 € par personne et par nuitée, gratuit pour les enfants avec effet au 1er janvier 2011.

TAXE DE LOCALE D'EQUIPEMENT

Le conseil municipal décide de modifier le taux qui est de 2 % depuis de nombreuses années et passe à 3 % à compter du 1er janvier 2012.

cette taxe est calculée en fonction de la catégorie de constructions et la valeur forfaitaire au mètre carré.

LES TAXES HABITATION, FONCIER BÂTI ET NON BÂTI

Les taux communaux seront identiques à l'année 2010

Taxe habitation	10,71%
Taxe foncier bâti	13,39%
Taxe foncière non bâti	32,95%

AMENAGEMENT DU BOURG DE MONTVENDRE

Le conseil décide de ne pas budgétiser en 2011 ce programme est toujours en cours d'étude et sa réalisation se fera en 2012.

CARREFOUR DE LA CROIX SAINT JOSEPH

Suite aux travaux de nettoyage et de rénovation du rond-point de la RD538 engagés par la commune en association avec les Amis de Montvendre et après la polémique soulevée par la mise en place de la croix St Joseph sur ce rond-point, croix existante à ce carrefour avant la Révolution et plusieurs fois déplacée lors des travaux d'aménagement de la RD538, il a été procédé à un vote à main levée pour préciser la position du conseil par : 3 contre, 2 abstentions, 8 pour, le conseil décide de son maintien sur le rond-point.

Une délégation des pétitionnaires avait été reçue en mairie avant la tenue du conseil.

L'aménagement du rond-point aujourd'hui provisoire se poursuivra à l'automne avec des plantations sur le thème du village botanique

Coût des travaux déjà réalisés, part communale : 2113.75 € TTC.

REDEVANCE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES

Chaque commune de la Communauté de Communes de la Raye a établi un fichier des résidences principales, secondaires, gîtes, chambres d'hôtes, locaux commerciaux, restaurant etc...pour permettre la facturation de la REOM.

Ces fichiers seront traités par la secrétaire de la mairie de Chateaudouble, des compléments ou corrections pourront être apportés si nécessaire.



Groupama
Donnons à la vie toutes ses chances
CHABEUIL ET ENVIRONS
Assurances, Banques, Placements
Une équipe à votre service
Avenue de valence Tel 04 75 59 03 72
26120 CHABEUIL Fax 04 75 59 11 19



S.A.R.L. ECHEVIN TP
Travaux Publics et Particuliers
Location d'engins
Terrassements - VRD
Tél/fax 04 75 59 36 83

COMPTE RENDU C.M. DU 6 JUIN 2011

DENOMINATION, NUMEROTATION DES RUES, PLACES, QUARTIERS

Afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité du service rendu aux habitants de la commune :

- ✚ Pour l'accès aux soins et aux services à domicile
- ✚ Pour les livraisons à domicile
- ✚ Pour la distribution du courrier

Le conseil décide de lancer ce projet en partenariat avec la poste.

C'est pourquoi, à cette séance, Monsieur CHABAUD et Madame DELAUNAY, nous ont expliqué le travail à faire par la mairie et l'aide que peu nous apporter la poste. Un calendrier des opérations à effectuer a été établi. Une nouvelle rencontre est prévue le 5 juillet avec la commission "aménagement du village".

EXTENSION ECOLE MATERNELLE-AVENANTS

Monsieur le Maire présente au conseil les avenants d'augmentation et de diminution des coûts suite à l'appel d'offres des entreprises du 18/05/2010,

Ce qui ramène le marché de 548931.74 € TTC à 550 661.07 € TTC

Le conseil approuve cette modification.

CREATION DU POSTE DE REDACTEUR

Monsieur le Maire informe le conseil que Mme GELIBERT est inscrite sur la liste d'aptitude des rédacteurs par promotion interne de la catégorie B et propose au conseil de créer le poste et de nommer Mme GELIBERT à ce poste.

Le conseil accepte.

INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

Mme GELIBERT comme l'ensemble des agents de la commune perçoit une indemnité (IAT), mais compte tenu du changement de catégorie de C à B, le conseil doit prévoir une dérogation pour que Mme GELIBERT continue à percevoir cette prime.

Le conseil accorde l'IAT à Mme GELIBERT par dérogation en fonction de son grade, de son indice, et au coefficient 8 comme auparavant.

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX (MENAGE)

Considérant l'agrandissement de l'école maternelle et de ce fait un surcroît de travail pour l'employée à l'entretien des bâtiments communaux, le conseil lors du vote du budget avait décidé de faire appel à une société de nettoyage.

Suite à l'appel d'offre, les sociétés : 2 MS, ADN, TOP CLEAN ont répondu et effectué leur proposition, c'est l'offre de la Société 2MS qui a été la mieux disante et donc retenue par le conseil.

Un contrat d'un an sera passé avec cette société, l'agent actuel employé au nettoyage des bâtiments sera transféré à la société avec les mêmes salaires, prime et ancienneté que lors de son emploi au sein de notre commune à compter du 1^{er} septembre 2011.

L'agent sera averti de ce changement par un entretien avec le maire.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire a été sollicité par des jeunes voulant préparer le CAP petite enfance, le conseil décide de ne pas donner un avis favorable considérant qu'à Montvendre la structure est trop petite et aurait engagé des frais supplémentaires de personnel.

Monsieur IMBERT informe qu'un accord a été donné à la société "Graminon" pour installer le columbarium et le jardin du souvenir.

COMPTE RENDU C.M DU 11 JUILLET 2011

Absents : Mr BACLE - Mr RUFFIER

Le maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 6/6/2011 celui-ci demande que soit rajouter les points suivants :

La fibre optique: Monsieur PHILIBERT ayant présenté au conseil le tracé pour amener la fibre optique jusqu'au village, de la départementale 176 le long du terrain de foot, puis à droite des jeux de boules pour arriver sur la place de la mairie côté espace vert et rejoindre l'armoire qui sera installé près de la salle communale.

La poste, au cours de la présentation par Monsieur CHABAUD et Madame DELAUNAY, le conseil leur à fait par du mécontentement des usagers de la poste sur les horaires d'ouverture qui ont été réduites.

PROJET DE SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE PRESENTE PAR LE PREFET DE LA DROME-AVIS DU CONSEIL

Après avoir examiné avec attention le projet du préfet, le conseil municipal décide :

- ✚ D'émettre un avis défavorable à l'unanimité au projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la drôme en ce qu'il inclut la Communauté de communes de la Raye dans une communauté d'agglomération unique autour de Valence,
- ✚ De demander à l'unanimité à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de modifier le projet de schéma de coopération intercommunale élaboré par Monsieur le Préfet de la Drôme, afin de maintenir l'existence de la Communauté de Communes de la Raye,
- ✚ Que Monsieur le Maire est chargé de transmettre cette décision à Monsieur le Préfet de la Drôme et de toutes les démarches nécessaires à sa bonne exécution.

BATIMENT OFFICE DU TOURISME

Monsieur le Maire rappelle les courriers de Monsieur PERTUSA concernant le bâtiment office du tourisme dont deux solutions sont proposées :

- ✚ Acquisition par la commune de Chabeuil ou par tout autre commune intéressée sur les bases de la valeur de l'actif soit 110 029 €
- ✚ Mise en place d'une convention de gestion chargeant une collectivité de l'administration de l'indivision,

Le conseil municipal décide de se porter acquéreur au prix de l'actif,

AMENAGEMENT DU VILLAGE, TRANCHE ROUTE DE CREST

Le conseil après avoir pris connaissance de l'estimatif établi par Monsieur CORDEIL, maitre d'œuvre qui s'élève à 270 600 € comprenant terrassement, revêtement, réseaux eaux pluviales, réseaux éclairage, espaces verts, maçonnerie, mobilier urbain, divers structure de chaussée neuve,

Le conseil émet un avis favorable et décide de solliciter une subvention au titre de la dotation cantonale du patrimoine.

BUDGET GENERAL-DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le maire informe le conseil que les travaux d'extension de l'école maternelle sont pratiquement terminés et propose un réajustement au budget général,

Section investissement soit

Construction maternelle +150 000 €

Réalisation d'un emprunt + 150 000 €

Le conseil décide d'approuver la décision modificative.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC LE SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE

Modification de la délibération du 18/4/2011 concernant l'approbation de la convention et notamment une indemnité forfaitaire de 316 € qui n'est pas annuelle mais unique.

Le conseil approuve la modification de la délibération.

ARCHIVES COMMUNALES

Monsieur le maire rappelle que nous avons une convention avec le Centre de Gestion pour effectuer les archives communales à raison de 1 journée tous les deux mois.

Le conseil accepte de renouveler cette convention à raison d'une journée par mois.

REFERENT AMBROISIE

Madame CARAYON Martine est désignée référent ambroisie pour la commune de MONTVENDRE auprès de la Communauté de Communes de la Raye.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Mme VASSELIN présente le devis concernant les illuminations de Noël qui s'élève à 1711 € le conseil accepte ce devis et propose de rajouter un motif poteau ce qui ramènerait le devis à 2407 €, un devis sera demandé pour installer des boîtiers de raccordement électrique sur les candélabres.

LA POSTE-LES HORAIRES

Monsieur le maire a été destinataire de la copie de la pétition concernant la demande de modification des horaires de la poste et donne lecture d'un courrier au conseil municipal,

Le conseil décide de reprendre rendez-vous avec le responsable de la poste à Chabeuil.

LA FIBRE OPTIQUE

La commune est en attente de l'autorisation des travaux, les bâtiments de France ont émis un avis favorable pour l'installation de l'armoire près de la salle communale, les travaux débuteraient fin juillet.

RAPPEL

De Mme CHARRIERE concernant le passage piétons sur la route de Barcelonne au niveau du lotissement "Le pré du Bost" et demande un cédez le passage sur la route arrivant du chemin des sables, près de l'abribus.

RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à l'assemblée générale extraordinaire, il a été demandé sans qu'il n'y ait de vote que le président soit une personne du conseil municipal, après avoir relu les statuts, il s'avère que si aucun membre de l'association ne veut prendre la présidence, c'est l'un des deux représentants de la commune qui est nommé d'office.

Le conseil décide d'attendre l'assemblée générale ordinaire de la rentrée de septembre qui devra élire le bureau de l'association.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire informe la présidente de la garderie périscolaire que le déménagement a été effectué par les agents communaux vers le nouveau local.



COMPTE RENDU C.M DU 12 SEPTEMBRE 2011

Excusés : Mme CHARRIERE - Mr MORIN

AMENAGEMENT ROUTE DE CREST-AVENANT

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 11/7/2011, le conseil a approuvé la 1^{er} tranche de travaux dite "route de Crest" pour un montant de 270 595 € HT et a sollicité une subvention au titre de la dotation cantonale du patrimoine. Or, il s'avère que la maîtrise d'œuvre qui s'élève à 8 % des travaux n'a pas été prévue à la demande initiale ce qui ramène le montant à 292 243 € HT. Le conseil approuve le nouveau montant des travaux et sollicite une aide au titre de la DCP sur ce montant.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DROME-MODIFICATION STATUTAIRE

1-Monsieur le Maire donne communication du rapport d'activités 2010 du SDED au conseil. Ce rapport est mis à la disposition des membres du conseil.

2-Compte tenu du comité syndical du SDED en date du 24/6/2011 relative à l'actualisation des statuts du syndicat dont la commune est membre, cette actualisation concerne l'éclairage public et la création et l'entretien d'infrastructures électriques de charge.

Le conseil émet un avis favorable à cette modification.

REFORME DE LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT

A compter du 1/3/2012, la taxe d'aménagement se substituera à la taxe locale d'équipement, les collectivités doivent fixer leur taux par délibération avant le 30/11/2011.

Le conseil municipal demande un peu plus de réflexion, des documents leurs seront transmis et la fixation du taux fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal.

Rappel: le taux de la taxe locale d'équipement avait été fixé à 3 % à compter du 1/1/2012.

AVENANT SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX, DE L'OUVEZE ET DU PLATEAU DE VERNOUX (SMEOV)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du comité syndical du SMEOV proposant un avenant à la convention de mandat pour le portage du CDRA VLADAC et modifiant l'article 1 pour intégrer la commune de BOFFRES. Le conseil est d'accord.

CESSION DE L'IMMEUBLE ABRITANT L'OFFICE DU TOURISME A CHABEUIL

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre accompagnant la délibération proposée par la commune de Chabeuil ayant pour objet : céder l'immeuble abritant l'office du tourisme de Chabeuil à la commune de Chabeuil.

Lors du conseil du 11/7/2011, le projet de vente du bâtiment avait été évoqué et le conseil avait décidé de se porter acquéreur au prix de 110 K€.

Le conseil a critiqué la lettre d'accompagnement qui ne mentionne à aucun moment que la commune de Montvendre s'était porté candidat à cet achat, malgré le prix de cession révisé par le service des domaines, le conseil maintient sa proposition initiale, un courrier sera adressé en ce sens à la Commune de Chabeuil.

LE POINT SUR LES DEMANDES D'AIDE AU TITRE DE LA DOTATION CANTONALE DU PATRIMOINE 2012 :

Les dossiers suivant seront proposés :

- ✚ Aménagement "route de Crest "
- ✚ Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres du bâtiment ancien de l'école maternelle pour une meilleure isolation et de ce fait une économie d'énergie
- ✚ Réfection des WC Publics
- ✚ Travaux de voirie

CONGRES DES MAIRES DE LA DROME à Bourg-de-Péage

le 6 octobre 2011, s'inscrivent : Messieurs PETIT-SERVIAN et Mme VASSELIN.

CONGRES DES MAIRES A PARIS du 22 au 24 novembre 2011, pas de candidat dans l'immédiat.

FIBRE OPTIQUE : Monsieur PHILIBERT fait le point sur l'avancement des travaux, la fibre sera dans les foyers montvendrois mi février.

PRET: Monsieur IMBERT présente des simulations de prêt de plusieurs banques, prêt de 300 000 € sur 15,20, 25 ans, le conseil propose de demander l'avis de Monsieur le trésorier de Chabeuil.

SEMAINE BLEUE : voyage dans l'Ardèche avec Chabeuil, coût 27 €, le club des trois ponts demande une participation de 2 € par participant à la commune de Montvendre afin qu'il soit au même tarif que Chabeuil. Le conseil est favorable.

ANNIVERSAIRE : Après le repas des personnes âgées qui aura lieu le 10 décembre, des colis sont portés par des bénévoles aux personnes de Montvendre en maison de retraite et à cette occasion, la municipalité et le club fêteront les 100 ans de Mme BELLON, ex résidente quartier Valensayes.

MOBILIER ECOLE MATERNELLE : Mme AUDIGIER, directrice de l'école maternelle demande l'acquisition de meubles pour le nouveau bureau de la direction, armoire, tables de réunion, chaises, banc, le conseil opte pour l'achat de l'armoire et du banc, le restant sera inscrit au budget 2012. Dans l'immédiat les tables et chaises sont prêtées par la mairie.

CONSEIL D'ECOLE : il aura lieu le 8 novembre.

LETTRE DE Mme AUDIGIER directrice de l'école maternelle concernant des travaux à effectuer au niveau de la cour notamment : bitume autour du platane, enduit au mur, bâche pour bac à sable, l'ensemble est déjà programmé.

Mme la directrice signale également que certains jeux de la cour engazonné qui risquent de poser problème au niveau des normes.

LOCAUX SCOLAIRES : la garderie périscolaire utilisera pour l'aide aux devoirs outre ses locaux situés dans l'enceinte de l'école maternelle, une classe de l'école élémentaire. Une convention d'utilisation des locaux régularisant ces occupations sera établie.

NUMEROTATION ET DENOMINATION DES RUES : prochaine rencontre le 27/09/2011 pour la signature de la charte.

DISTRIBUTION DU COURRIER: suite à des problèmes de distribution de courrier notamment en août, Monsieur le Maire a écrit une lettre à la direction des courriers avec copie à notre Député, concernant le mécontentement des habitants et de la mairie de Montvendre. La réponse reçue le 12/9/2011 élude le dysfonctionnement et rappelle "l'engagement total et entier de tous les postiers pour garantir le plus haut standard de qualité dans un esprit de service cher à la poste et aux postiers", copie sera transmise à Monsieur MARITON.

LA POSTE DE MONTVENDRE : prochainement, Monsieur le Maire aura un entretien avec la nouvelle responsable de Chabeuil, le conseil souhaite que soit évoqué le problème des horaires d'ouverture de la poste de Montvendre et l'avenir de notre bureau de poste.

VOIRIE: pour sécuriser la circulation, par arrêté du maire un panneau "cédez le passage" sera installé sur la voie communale arrivant du chemin des sables.

CIMETIERE: Monsieur IMBERT informe le conseil que la pose du columbarium s'effectuera aux alentours du 15 octobre.

Maître Rémy géomètre, sera sollicité pour effectuer un devis pour réaliser une numérisation du cimetière qui permettra un traitement informatique.

LAME DE DENEIGEMENT: Messieurs SERVIAN, IMBERT accompagnés de Monsieur ROCHETTE chargé du déneigement, se sont rendus, à Montélimar et ont opté pour une lame d'occasion mise en vente par le service des autoroutes à raison de 500 €.

COMPTE RENDU C.M DU 17 OCTOBRE 2011

Excusés : Mr SERVIAN - Mr BRET - Mr RUFFIER

RACCORDEMENT POSTAL

Monsieur le Maire signe la charte d'engagement et de partenariat avec la poste ayant pour objet le raccordement postal qui consiste à dénommer et numérotter les rues, chemins et toutes voies publiques. Le conseil considère que ce projet facilitera :

- ✚ L'accès des soins et des premiers secours
- ✚ Les déplacements à l'intérieur des communes grâce à une technique GPS
- ✚ La livraison des entreprises
- ✚ Le développement des services à la personne
- ✚ L'accès des facteurs

DEMANDE DE PRET

Réalisation d'un prêt à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes lié au financement des travaux d'extension de l'école maternelle, selon les caractéristiques suivantes :

- ✚ Montant : 300 000 €
- ✚ Durée : 15 ans
- ✚ Taux actuel : 3.89 %
- ✚ Echéances de remboursement : annuelles

Le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour la réalisation de ce prêt.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

- Agrandissement du bureau de Mme la directrice de l'école élémentaire: déplacement d'une cloison et mise aux normes de l'installation électrique pour un montant de 1904 € TTC auquel il faut rajouter l'achat de matériaux pour environ 700 €. Après, vote du conseil 5 pour, 4 contre, 1 abstention, le projet est adopté. Le conseil réitère sa demande à savoir que les travaux à faire dans l'année soient définis avant le vote du budget en avril.
- Remise en conformité électrique après la visite de contrôle de l'APAVE sur l'ensemble des bâtiments communaux, devis qui s'élève à 5188.25 € TTC, le conseil décide de faire les travaux par tranche. Avant la fin de l'année 2011, sera réalisée la mise en conformité des écoles maternelle et élémentaire pour 996.26 € TTC.

LE POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

Le vote de la CDCI sur la décision de la CCR et des communes qui la compose de ne pas être intégrée aux projets d'agglomération de Valence, n'a pas répondu à notre attente : 5 pour, 4 contre, 27 abstentions. A suivre...

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil accepte la demande formulée par le trésorier concernant l'admission en non-valeur présentée pour 3 redevables soit un montant de 1157.16 € TTC.

CHAISES POUR LA SALLE COMMUNALE

La société ADP consultée pour l'achat de chaises, a laissé en dépôt à la mairie plusieurs modèles, le conseil a fait son choix, mais, Monsieur le Maire propose de consulter le club des trois ponts pour arrêter ce choix. Le crédit prévu au budget est de 2500 € soit 50 chaises.

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil que la loi des finances rectificative n°2010-1658 du 29/12/2010 a réformé le régime des taxes locales dues au titre des opérations de construction.

La taxe d'aménagement se substituera à la taxe locale d'équipement au 1^{er} mars 2012.

Le conseil décide d'instituer la taxe d'aménagement et en fixe le taux à 3 %.

QUESTIONS DIVERSES :

CREATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le maire informe que dans le cadre de la Communauté de Communes de la Raye la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs est obligatoire. Pour ce faire, le conseil doit désigner 8 noms : 4 titulaires et 4 suppléants dont 2 extérieurs à la commune,

Sont désignés, titulaires :

GELIBERT Gérard, BRET Bernard, SAYN Pierre,
Extérieur à la commune : BARLATIER Jean-Paul

Sont désignés suppléants :

SEUX Gabriel, DESCOMBES Bernard, QUAILLET Christel
Extérieur à la commune ; RIMET Olivier

SYNDICAT D'IRRIGATION-CHANGEMENT DELEGUE

Monsieur le Maire soumet au conseil le courrier du Président du Syndicat d'Irrigation qui demande de désigner un délégué pour remplacer Monsieur BOUVET Stéphane démissionnaire. Est désigné titulaire BRET Rémi, suppléant IMBERT Laurent.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DROME-APPROBATION D'UN PROJET DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le conseil approuve le projet de raccordement au réseau BT pour alimenter l'habitation de Monsieur BRET Rémi, approuve le plan de financement et décide que la part communale qui s'élève à 5643.36 € sera entièrement financée par Monsieur BRET Rémi (domaine privée).

CESSION DE L'IMMEUBLE ABRITANT L'OFFICE DU TOURISME A CHABEUIL

Rendez-vous est pris avec Monsieur le Maire de Chabeuil et Monsieur le trésorier le 21 octobre 2011 pour un point sur les contraintes liées à cet immeuble.

FIBRE OPTIQUE-AVANCEMENT DES TRAVAUX

La pose de la fibre optique est réalisée, reste à installer l'armoire NRA-ZO et à effectuer les raccordements au réseau. La mise en service est prévue au premier trimestre 2012.

AGENDA ET BULLETIN MUNICIPAL 2012

Des réunions avec la commission communication sont fixées pour la préparation de ces deux documents d'informations.

AMENAGEMENT DU VILLAGE

Le conseil demande que Monsieur le Maire présente une esquisse établit par Monsieur CORDEIL architecte urbaniste soit présentée pour avis.

GUIRLANDES DE NOEL

Demande de devis en cours pour installer des branchements sur les candélabres.

COMPTE RENDU C.M DU 5 DECEMBRE 2011

Excusé : Mr PHILIBERT

LOTISSEMENTS CHANSAUD

Les travaux d'aménagement ont commencés, tous les lots semblent vendus. L'eau du SISEV ne sera pas présente sur tous les lots, 1 lotisseur ne semble pas vouloir l'installer.

Une étude pour le raccordement à l'assainissement hors lotissement d'une dizaine de maisons existantes dans le secteur est en cours, montant estimé 70.000 €.

Devis demandé pour l'élargissement de la route. Une participation sera demandée aux lotisseurs.

La remise en route du sur-presseur de Chassagne pour l'alimentation du quartier Chansaud est envisagée , devis en attente.

ROUTE DE CREST

Enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée en 2012. Réunion programmée le 12 décembre avec Monsieur CORDEIL pour définir le planning des travaux.

REDEVANCE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES-TARIFS 2012

- + 1 personne = 125€,
- + 2 pers = 155€,
- + 3 pers = 186€
- + 210 € à partir de 4 personnes.

Echéance du contrat avec l'entreprise Pizzorno en mars : un nouvel appel d'offres doit être lancé par la CCR.

PISTE SKATE PARK

Projet longtemps repoussé compte tenu du coût des matériels proposés. Avec l'opportunité de promotion à plus de -30 % à l'occasion du salon des maires, il est proposé au conseil d'acquérir un modèle standard pour 15400 € HT, approbation à l'unanimité du conseil, avec recherche de subvention possible.

URBANISME

Présentation au conseil des permis de construire :

Lotissement les jardins de Chansaud : M et Mme Cédric BILLON
M et Mme Jonathan PEYRE
M et Mme Sellam-Alexia FAKIR/JOLY
M Romain GRUGET

Déclaration préalable :

Mme BRETON Simone, Chansaud, réfection façade sur une partie ancien bâtiment d'élevage,
M. CHOVIN léo, lotissement Riousset, installation d'une clôture,
Mme VEVE Patricia, lotissement Riousset, installation clôture,

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE PRIMAIRE : demande de subvention pour les classes vertes à Vassieux. Accord pour aide équivalente à celle du département.

RESTAURANT SCOLAIRE: nécessité d'un complément de subvention car dépassement du budget prévu du à une baisse de fréquentation (frais fixes sont constants).

CIMETIERE : Une demande sera faite auprès de la Préfecture pour habilitier l'entreprise ECHEVIN pour ouverture de fosse en cas de besoin.

ACQUISITION LAMES DE DENEIGEMENT : on remerciera la personne qui a proposé l'acquisition de ces lames.

CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE: action auprès de l'installateur pour intervention sur les thermostats défectueux.

AVENIR DE LA POSTE: une réflexion sera engagée par le conseil sur la solution à mettre en place pour garantir un service pérenne et satisfaisant.



SARL ACERN
Avenir des Combustibles à Energie Renouvelable Naturel.
Le plan du moulin 26120 MONTVENDRE.

**Vente et livraison
de granulés bois en vrac et en sac*.**

Renseignements et commandes :
Tel 04 75 79 16 88
Fax 04 75 05 32 86
Mail acern@orange.fr

*uniquement aux dépôts.



**Jean Rousset
ELECTRICITE**

Dépannage
Neuf
Rénovation
Chauffage
Climatisation

**Z.A. L'ARGOT
26120 MONTVENDRE
tél/fax : 04 75 59 15 12**



LES ECOLES

Beaucoup de changements dans les écoles pour cette rentrée !

Agnès Audigier a quitté sa classe de CM1 pour prendre la direction de la maternelle, où elle enseigne dans la classe de petite section / moyenne section. L'école a également accueilli Danielle Redon, maîtresse de Grande Section. A l'école élémentaire, Lionnel Véziers a pris la classe de CM1. Anne Tourrès remplace Delphine Besson qui a eu une jolie petite Alice.

Un nouveau bâtiment a été inauguré en septembre. Il comprend une nouvelle garderie, un dortoir, une salle de motricité et des sanitaires. A l'école élémentaire, la classe des CP a été agrandie, ainsi que le bureau de la direction. Les enseignantes remercient la mairie pour ses efforts pour améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des enseignants.

Les effectifs sont stables :

PS/MS : 15+12 = 27 GS : 21 CP : 14 CE1 : 25 CE2 : 23 CM1 : 24 CM2 : 23

Trois classes partent en classe découverte :

- les CE1/CE2 partent à Vassieux-en-Vercors du 2 au 6 avril.
- Les CM2 partent une semaine à Paris du 21 au 25 mai.

Cette année encore, les CE1 et les CE2 sont allés à la piscine. Les CP et les CM1 participent à un atelier cirque qui débouchera sur un spectacle sous chapiteau. La maternelle a fait du land art et accueillera un spectacle de théâtre intitulé « Au lit les poussins! ». Les élèves attendent également avec impatience la venue du Père Noël et l'arrivée du printemps pour commencer à jardiner.

Les enseignants des écoles publiques de Montvendre



Pascale RAVIT
Diagn-ô-Logis

Le Village
26120 MONTVENDRE

☎ : 04 75 58 31 72
Fax : 04 69 96 13 66
📠 : 06 11 73 98 78
✉ : Diagnologis@free.fr

Diagnostica immobiliers : Plomb - Amiante - DPE (Performance Énergétique Gaz - Loi Carrez - Prêt 0% - ERNT (Etat des risques) - Termites...

JMG
MENUISERIES - CHARPENTES

Tel / Fax : 04 75 59 15 14 J-L Laroque 26120 Montvendre

L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale des parents d'élèves de Montvendre, c'est quoi ?

L'amicale de notre école est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle est composée de parents d'élèves scolarisés aux écoles de Montvendre. Chaque parent en est membre de droit, sans cotisation.

L'Amicale des parents d'élèves, pourquoi faire ?

Favoriser et aider les projets de l'école. Trouver les fonds nécessaires pour les sorties scolaires et les activités. Organiser des animations permettant aux parents de se connaître et de se retrouver.

L'Amicale des parents d'élèves dans le détail ...

L'amicale est ouverte à tous les parents dont les enfants sont scolarisés au sein des écoles de Montvendre.

Les parents qui la composent sont tous des bénévoles et s'activent au cours de quelques réunions à trouver les fonds indispensables au bon déroulement de la vie scolaire de nos enfants.

L'argent récolté grâce aux animations (paëlla, foire aux arbres ...) ont permis aux enfants de bénéficier de sorties et d'activités.

Toutes ces activités scolaires ne peuvent se faire que si les membres de l'amicale, c'est à dire les parents d'élèves, se mobilisent pour trouver les moyens nécessaires à l'éducation scolaire de leurs enfants. Pour cela, il suffit de donner un peu de son temps libre et de sa bonne humeur :

soit en nous aidant pendant la préparation ou l'organisation des fêtes de l'année, soit en participant activement aux différentes animations proposées, soit en apportant vos idées et vos remarques au cours des réunions de l'amicale.

Prochaines manifestations de l'Amicale :

BOURSE AUX JOUETS : Le dimanche 20 Novembre 2011 **LE CARNAVAL** : 23 MARS 2012.

LA FOIRE AUX FLEURS : 29 avril 2012

LES MAI : 30 avril fin d'après midi+ 1er Mai

FETE DES ECOLES : 15 juin 2012

LA CANTINE SCOLAIRE

Le premier trimestre s'achève. Ce début d'année aura été marqué par les premiers pas d'une nouvelle équipe au sein du bureau. J'en profite pour saluer le travail de Sandra MAGNAUD qui s'occupe de la gestion des tickets et contrats!

Du changement aussi parmi le personnel ; ainsi la cuisinière Mme KEMPF est désormais entourée de Mme Marie BONNARD, et de Melles Charlotte SERRE et Johana MORIN.

Les fêtes de fin d'année arrivant à grands pas, les décorations de Noël vont très prochainement faire leur apparition dans la salle, avec bien entendu la mise en place du fameux sapin de Noël ! Le traditionnel repas de Noël aura lieu le jeudi 15 décembre.

Je tiens, au nom de toute l'équipe de la cantine scolaire, à vous souhaiter de magnifiques fêtes de Noël et mes meilleurs vœux pour l'année 2012 !

La Présidente

MEMO : email : cantine.montvendre@gmail.com gestion des tickets et contrats : Sandra Magnaud 04.75.41.42.67.
autres demandes : Amandine Blanchard : 04.75.78.42.73. ou 06.62.05.74.29.

LA GARDERIE PERISCOLAIRE « LES COPAINS D'ABORD »

Pour cette rentrée 2011/2012, du changement pour la garderie ! En effet, nous nous sommes installés dans les nouveaux locaux. Petits et grands apprécient cet agréable espace. Nous bénéficions d'un coin cuisine aménagé grâce aux généreux donateurs d'appareils ménagers (réfrigérateur, four micro-ondes et meuble de cuisine). De ce fait, nous pouvons faire des goûters plus élaborés et nous avons déjà réalisé des cookies.

Les effectifs se maintiennent. Les enfants sont encadrés par Ghislaine PERMINGEAT et Marie CURMI. L'aide aux devoirs, depuis cette année, s'effectue à l'étage de l'école maternelle par Charlotte SERRE, notre nouvelle surveillante.

Lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu. Il se compose de :

- Présidente : Martine CARAYON
- Secrétaire : Valérie DUFOUR
- Vice-présidente : Odile ALAMASSEY
- Trésorière : Marie-Danièle GELIBERT

Nous vous rappelons que la garderie accueille les enfants aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes scolaires de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. L'étude se fait de 16h30 à 18h00.

Bonne et heureuse année 2012 !

La Présidente
Martine CARAYON

LES ASSISTANTES MATERNELLES

JACQUAMET Régine, l'Argot : 04.75.40.84.71
LIVET Nadia , le village : 04.75.59.95.80
MILLIER Emmanuelle , rue école maternelle : 06.30.94.12.64
PERMINGEAT Anne-Marie, le village : 04.75.59.24.86
RICCI Christelle-Laure, quartier Valensayes : 04.75.61.89.29
RIMET Christine, Barcelonne, les Freydiers : 04.75.59.07.22
ZAMBELLI Emmanuelle, Lot Riousset : 04.75.60.52.28

Les nouvelles assistantes maternelles, faites-vous connaître !

LA BIBLIOTHEQUE

Horaires : Les lundis mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 - Le samedi de 11h à 12h

Bonjour à tous, lectrices, lecteurs de cet article,

Au moment où nous écrivons, nous nous préparons pour vous offrir des lectures de Noël. Elles auront lieu dans quelques jours au pied du sapin de la salle municipale de la mairie.

C'est toujours avec un immense plaisir, que nous, bénévoles de la bibliothèque partageons ces moments avec les enfants et les adultes au travers de différentes histoires autour de ce thème rassembleur.

Après les vacances :

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, venez parcourir des documentaires avec de belles images, demander un conseil, commander un ouvrage, vous asseoir quelques instants dans un des verts fauteuils !!

Nous serons heureux de vous accueillir aux heures d'ouvertures habituelles.

Nous rappelons que l'inscription est gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans. Pour eux, c'est la liberté de s'évader, de toucher et de découvrir l'écriture et le savoir.

Pour les adultes, c'est un choix de près de mille ouvrages renouvelés régulièrement grâce au partenariat avec la médiathèque départementale de prêt.

En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons une excellente année 2012, riche en émotions de toutes sortes.

L'équipe de la bibliothèque

LES ASSOCIATIONS DE MONTVENDRE

<p>LES AMIS DE MONTVENDRE Président : ROCHETTE Monique Secrétaire : PETIT Jacqueline Trésorière : DANJOUR Françoise Monique.rochette@hotmail.fr Tél : 06.80.02.31.04</p>	<p>MONTVENDRE SPORTS ET LOISIRS Président : GELIBERT Serge Secrétaire : SERRE Sandrine Trésorier : FARIA José Serge.gelibert69@orange.fr Tél : 06.82.59.20.05</p>
<p>LES ENFANTS DU MONT VENUS Président : BRET Rémi Secrétaire : CHARVET Audrey Trésorière : LAMBERT Anaïs remibret@gmail.com Tél : 06.22.01.11.93</p>	<p>LA COMEDIA Présidente : ROSSIGNOL Jacqueline Secrétaire : BARLATIER Anne-Marie Trésorière : QUENARDELLE Sylvie Jacquotte026@hotmail.fr Tél : 04.75.59.47.08</p>
<p>CLUB DES 3 PONTS *Président : IMBERT Jean Trésorier-Secrétaire : MARIUSSE M.Joséphé</p>	<p>ACCA Président : DURAND Gérard Secrétaire : GELIBERT Stéphane Trésorier : MICHELOT Sylvain</p>
<p>AMICALE DES PARENTS Présidente : RICCI Christelle-Laure Secrétaire : MATHIEU Delphine Trésorier : DETHUNE Emmanuel delymathieu@yahoo.fr</p>	<p>RESTAURANT SCOLAIRE Président : BLANCHARD Amandine Secrétaire : DETHUNE Catherine Trésorière : GELIBERT M.Danielle Cantine.montvendre@gmail.com Tél : 06.62.05.74.29</p>
<p>ANCIENS COMBATTANTS Président : CHAPON André Secrétaire : MARIUSSE Michel Trésorière : BESSON Nicole</p>	<p>SAPEURS POMPIERS Président : FERRAND Pascal Secrétaire : BARLATIER Thomas Trésorier : CHAPRE Thierry ferrand@nordnet.fr Tél : 06.07.80.96.23</p>
<p>EN AVANT MONTVENDRE Présidents : MARTIN Yves et Agnès MORENO-COURBIS Julien.kojakian@orange.fr Tél président : 06.08.77.85.74</p>	<p>LES COPAINS D'ABORD Président CARAYON Martine Secrétaire : DETHUNE Catherine Trésorier : GELIBERT Marie-Danielle carayonmartine@orange.fr Tél : 06.84.60.69.12</p>
<p>VIVRE A MONTVENDRE Président : DESCOMBES Bernard Secrétaire : LAIR Martine Trésorier : JULLIEN Jean-Marc Bernard-descombes@orange.fr Tél : 04.75.59.25.36</p>	

DESCOMBES Bernard

Entretien Parcs & Jardins

Quartier les Mèges
26120 MONTVENDRE

TEL : 04 75 59 25 36
06 21 11 89 06



SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités

- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie

www.spie.com

Valence 04 75 42 50 44 Romans 04 75 70 22 03 Montélimar 04 75 00 89 10
04 75 44 22 53



LES AMIS DE MONTVENDRE

Foire aux Fleurs

La trente quatrième foire aux fleurs s'est déroulée le dimanche de Pâques avec pour thème : L'œuf. Le musée international de l'œuf de Soyans a présenté une superbe exposition. L'occasion de découvrir de magnifiques œufs décorés ainsi que des créations artistiques. La chasse à l'œuf dans les espaces verts du village a donné beaucoup de joie aux enfants. Les soixante exposants (Nombre record) présentaient un choix remarquable aux milliers de visiteurs venus à cette belle journée estivale.



Journée familiale en Camargue

Un périple très agréable, les quarante cinq participants étaient ravis de la découverte de cette belle région pleine de charme, Visite en péniche et petit train d'une manade et des salins du midi.



Foire aux Arbres

Belle affluence pour cette journée qui s'est déroulée sous un ciel gris mais sans pluie. Vigne, Vin et Pâturages étaient les thèmes de l'exposition. Celle-ci mettait en valeur les outils de la vigne et de la fabrication du fromage utilisés par les générations précédentes et locales, une découverte pour tous. Malgré quelques défections d'exposants du midi, la foire a été une réussite commerciale.

Village Botanique

Notre association avec la commune assurent la gestion du village botanique qui compte actuellement 249 végétaux à l'origine d'Extrême-Orient. Lors de la visite annuelle par les représentants des autres villages botaniques de la Drôme, l'évaluation a été très positive. Résultat du travail de nos dévoués retraités et des employés communaux.

Seul point noir : Le respect de la signalétique trop souvent enlevée, voire inversée sans doute par jeu pour nos jeunes, laquelle demande beaucoup de travail et a un coût certain. Merci aux parents de faire prendre conscience du respect de notre effort d'embellissement du village.



Notre association remercie tous les bénévoles qui participent à nos activités et en permettent la réussite. N'hésitez pas à vous joindre à nous afin de rendre notre commune plus attrayante pour ceux qui y vivent où qui le visitent.

Activités 2012

Assemblée générale : Samedi 31 Mars

Foire aux Fleurs : Dimanche 29 Avril

Foire aux Arbres : Dimanche 4 Novembre

Toutes les personnes souhaitant aider l'association sont conviées à la galette des rois le 20 janvier 2012 à 18h30 à la mairie. Merci de confirmer au 04.75.59.08.30 ou 04.75.59.12.84.

Troupe Théâtrale « *La Comédia* »

« Les Gosses en Folie »

Section Enfants (du CM1 à la 4^e)

- . Pour cette nouvelle saison 2011-2012,
- . 16 enfants répètent depuis la rentrée de septembre,
- . La troupe est composée de 12 filles et 4 garçons.

Julie.M, Maud.R, Camille.D, Morgane.A, Lison.R, Mathilde.C,
Lili-reine.P, Mélina.M, Lison.G, Justine.D, Pauline.M, Loïce.M, Bryan.L, Merlin.L,
Gilles.C Valentin.T.

vous préparent tout au long de cette année 4 petites pièces intitulées :

- 🎧 **Meurtre au château**
- 🎵 **Drôle de manège**
- 📺 **Le carré magique**
- 🏖️ **Bonnes vacances**

Et comme toujours la musique et la danse viendront agrémenter le spectacle !





Section Adultes :

La troupe « adultes » reste en sommeil pour cette année encore. Ainsi de jeunes adolescents se voient donc « privés » de théâtre, car n'ayant plus la possibilité de jouer avec les plus jeunes, certains auraient bien aimé intégrer la troupe des adultes

Gageons que pour la saison 2012/2013, les emplois du temps de chacun permettront la présentation d'une nouvelle pièce pour le plus grand bonheur de chacun, acteurs et public.

Le bilan financier restant équilibré, avec une augmentation de la subvention communale et les deux représentations de la section enfants, ayant dégagé un bénéfice, nous avons pu dans un premier temps offrir aux jeunes acteurs une journée détente : « accrobranches » suivie d'une soirée musicale ; et surtout dans un second temps, cela nous a permis de faire un don à deux associations : « CHABEUIL AIDE ET PARTAGE », et « la LIGUE CONTRE LE CANCER ».

Merci aux enfants pour leur prestation, c'est grâce à eux, que la Comédia peut continuer à suivre son objectif : aider des associations qui oeuvrent pour les plus démunis ou pour les malades.

**Les membres de LA COMEDJA ainsi que les comédiens,
vous présentent leurs Meilleurs VOÛX pour 2012 !**

ASSOCIATION MONTVENDRE SPORTS ET LOISIRS

Cette année encore, notre association a renouvelé ces habituelles manifestations !

Après le traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre à la salle communale, un concours de boules fut organisé le 30 juillet 2011 au profit de l'Association des Chasseurs de Montvendre ainsi qu'à la section Foot Loisirs.

La vogue annuelle du mois d'août fut une belle réussite sur les 3 jours avec une fréquentation importante de joueurs de boules (pétanque ou lyonnaise) et une « défarde » toujours très appréciée.

Nous avons pu offrir également un magnifique feu d'artifices qui a, cette année encore, ravi bon nombre d'entre nous grâce à la participation financière de la Municipalité que nous remercions.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un joyeux Noël et une belle et heureuse année 2012 et espérons vous voir toujours aussi nombreux !

Delphine, Claire-Lise, Laurence , Jacqueline et Marie-France vous invitent à venir applaudir les petits comédiens.

Les Samedis 02 et 09 Juin 2012
20h30

A la salle Communale de Montvendre

Alors, venez découvrir leur nouveau spectacle, et encourager les petits artistes de notre village, pour la plus grande joie des parents et des enfants ...

EN AVANT MONTVENDRE

La nouvelle saison a démarrée au mois de Juillet avec la mise en place du nouveau bureau. Une présidence à deux têtes avec Yves MARTIN et Agnès COURBIS-MORENO, une nouvelle trésorière Emmanuelle ZAMBELLI, une nouvelle secrétaire Hélène KOJAKIAN et notre correspondante club qui reste Coralie BOURGET.

Nous avons vu le nombre de licenciés quasiment multiplié par trois en l'espace d'une saison. Nous avons comme effectif une trentaine pour la saison 2010/2011, alors que nous cette saison nous ne devrions pas être loin de quatre vingt dix.

Nous retrouvons toujours nos débutants au nombre de 17, avec pour les encadrer cette année Guillaume CHARRIERE, ancien gardien de but de l'EAM, et Yves MARTIN.

Nous retrouvons aussi nos U19 en entente avec Montéléger, encadrés par Mickaël DESPESE, et nos féminines qui cette saison évolue dans le championnat à 7 sous les couleurs de Montvendre , comme par le passé encadrées par Guillaume FUMAS et Nicolas BUSCEMAS, équipe leader incontesté de la poule dans laquelle elle se trouve avec 6 victoires en 6 matchs et 42 buts marqués pour 4 encaissés.

Deux nouveautés cette saison : la création d'une équipe sénior garçons qui évolue sous la direction de Jean-Marie LABALME, assisté de Rémi GASNIER, cette équipe compte entre 20 et 25 licenciés, et l'équipe Foot Loisirs qui portera les couleurs de l'EAM dirigé par Frédéric SYLVESTRE, elle compte une vingtaine de membres.

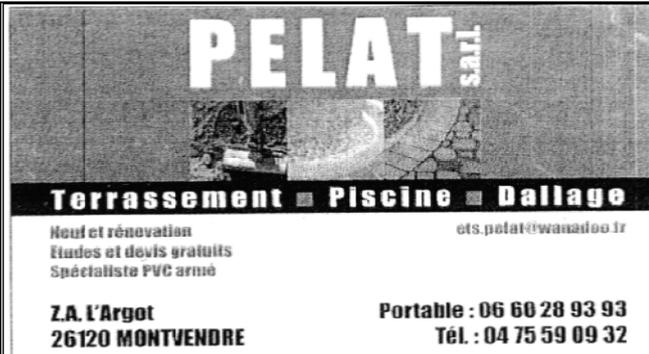


A noter quelques rendez-vous pour cette saison :

Le Mercredi 14 Décembre un gouter de Noel avec projection d'un film pour les débutants, puis en projet la préparation d'une soirée paella au mois de Février/Mars, puis peut être, la mise en place d'un loto et une vente de calendriers ...à suivre!!!...

Sont reconduits en fin de saison la journée familiale pour les enfants avec match débutants contre les parents et aussi le match des anciennes joueuses de l'EAM contre les nouvelles, certainement pour fin juin mais cela reste à définir...

A l'approche de cette fin d'année E.A.M. vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.



PELAT s.a.r.l.

Terrassement ■ Piscine ■ Dallage

Nouvel et rénovation
Études et devis gratuits
Spécialiste PVC armé

ets.pelat@wanadoo.fr

**Z.A. l'Argot
26120 MONTVENDRE**

**Portable : 06 60 28 93 93
Tél : 04 75 59 09 32**



**Maçonnerie
générale
GUL ZEYNEL**

**Quartier fond armand
26120 Montvendre
06.31.96.65.39**



Jérôme MATHIEU Artisan Ebéniste
Zone de l'Argot MONTVENDRE
04 75 85 47 47
www.cuisinesjmathieu.fr

**FABRICATION SUR MESURE
CUISINES,
SALLES DE BAINS,
MEUBLES**

LE CLUB DES 3 PONTS

Que s'est-il passé cette année 2011 dans notre Club....

Les réunions des mardis, maintenant tous les 15 jours, sont pleines d'entrain. La plupart des membres jouent aux cartes, d'autres au Scrabble et aux beaux jours, aux boules. Nous terminons traditionnellement nos après-midi par un goûter offert, soit par le club ou, le plus souvent par des personnes fêtant leurs anniversaires (que nous remercions).

Toujours en relation avec le club de Chabeuil quelques personnes ont fait la sortie d'une semaine dans le Gers gastronomique dans le Vacanciel de Samatan.

Pour la semaine bleue, nous sommes allés visiter les musées des papeteries Canson et Montgolfier à Davezieux et celui de l'alambic à Saint-Désirat.

nombreux, à Georges SEUX d'avoir préparé le 90ème anniversaire de l'inauguration du monument aux morts, dont dossier joint.

Pour mémoire il serait bon de lire l'article de René Nicolas, (et le commenter aux jeunes générations) page 2 du Dauphiné en date du lundi 21 novembre 2011. Prisonnier en plusieurs circonstances. Maman déportée à Ravensbruck où elle mourra en 1943. A participé au débarquement le <<jour le plus long>>, sur son équipe de 12 ils restèrent 4 à survivre, c'était à Virville, essayant de gros bombardements ils marchaient sur les cadavres pour ne pas sauter sur les mines. Sa devise <La souffrance est moindre quand on défend un idéal>._

MONUMENT AUX MORTS - 90° ANNIVERSAIRE

Si aujourd'hui nous sommes réunis pour ce 93° anniversaire de l'armistice de 1918, nous avons à faire aussi un petit historique sur notre monument aux morts, lors de sa mise en place. Compte tenu que ce conflit s'arrêta le 11 novembre 1918, la décision de l'instauration d'un monument fût prise rapidement, pour que tout soit fait en 1921, car après cette terrible guerre, il fallait penser les plaies, Les survivants et rescapés se remettent au travail pour repartir dans la vie, et, dans toutes les villes et tous les villages, l'idée de placer cet édifice au centre du bourg était à l'ordre du jour, ce fut le cas de Montvendre où il a été inauguré le 4 septembre 1921.

La cérémonie se déroula en présence de Mr Clément Elie maire du village à l'époque, ainsi que de l'ensemble, des anciens combattants avec leur président Mr Girard Henri, de la population, et de tous les enfants avec leurs bouquets de fleurs, accompagnés de leurs maîtresses et maîtres d'école, du corps des sapeurs pompiers à leur tête le lieutenant Galon. Une messe célébrée par le curé Chappas, renforça encore cette commémoration dans le rassemblement. A cette époque le drapeau de la section était de couleur verte orné de broderie jaune au sein duquel est inscrite la devise suivante <Uni comme au front> et que nous avons ressorti ce jour pour l'occasion. Notons que le choix de l'emplacement fut bien étudié et réfléchi. Dans ce triangle de verdure au confluent des deux rivières, délimité par les trois ponts, le souvenir de ces grands défenseurs de la paix, reste au cœur de la vie de nôtre village.

Nous ne pouvons pas terminer cet historique sans citer la poésie écrite par Mr Clément Elie à la gloire de ces soldats qui partant au combat, n'en sont jamais revenus, et dont le titre est :

L'HYMNE AUX MORTS DE MONTVENDRE

REFRAIN

O morts, ô morts, dans vos tombeaux,
Vous êtes grands et beaux,
Le sang versé devient sacré
Nous le disons bien haut,
O morts, ô morts, dans vos tombeaux,
Vous êtes grands et beaux (bis)

1^{er} couplet

Gloire soit aux morts de Montvendre.
Qui sont tombés au champ d'honneur,
A tous ceux qui ont su défendre
Le sol contre l'envahisseur,
A vous nous vous devons l'espérance
Qui nous promet des jours meilleurs,
Par vos exploits pleins de grandeur
Vous avez su sauver la France.

2ème couplet

Qui dira combien de souffrances
Ont enduré nos grands héros
Quand ils combattaient pour la France.
Lorsque le sang coulait à flots
C'est toute une jeunesse imberbe
Mêlée aux cheveux grisonnants
Qui dort sous l'herbe maintenant
Fauchée dans son élan superbe.

3ème couplet

La joie n'est plus dans la demeure.
Celui qu'on aimé n'y est plus
La mort vient d'accomplir son oeuvre
Sous une avalanche d'obus
Maintenant c'est la grande épreuve,
Adieu... beaux rêves d'avenir !
Qu'il était jeune pour mourir !
Laisser fils, père, mère et veuve

4ème couplet

Saluons bien bas tous ces braves
Qui ont sauvé l'humanité
Sans eux nous serions des esclaves
Privés de toute liberté.
Que leur nom gravé sur la pierre
De ce modeste monument
Remémore à chaque passant
Nos enfants dont la France est fière.

Apostrophe de Georges SEUX

Avec nos destins tournés vers l'avenir
Toi <monument> tu gardes tes souvenirs

ACTIVITES 2011

- 05 MARS MONTVENDRE Assemblée générale.
13 MARS ST VINCENT LA COMMANDERIE Honneurs aux 2 enfants du village tués en Algérie.
19 MARS VALENCE puis CHABEUIL commémoration du cessez le feu en AFN.
02 AVRIL CHATEAUNEUF DU RHÔNE Assemblée générale UFAC.
8 MAI MONTVENDRE VICTOIRE 1945.
04 JUIN Repas famille A.C. Montvendre..
18 JUIN CHABEUIL Appel du Général de Gaulle
26 JUIN VEAUNAVEY la ROCHETTE.
01 JUILL Passage de commandement GAMSTAT.
02 SEPT GAMSTAT Stèle des vieilles suspentes.
03 SEPT MIRMANDE SAULCE Mémorial de la résistance.
29 SEPT CHABEUIL Assemblée générale FNACA.
06 NOV CHABEUIL Messe à l'intention de tous les Anciens Combattants du secteur.
11 NOV MONTVENDRE Armistice 1918. Repas avec nos camarades de Chabeuil et environs.
03 DEC Réunion des présidents de section au conseil administratif de l'UFDAC.

ACTIVITES CONNUES POUR 2012

- 10 MARS MONTVENDRE Assemblée générale plus repas famille.
11 MARS ST VINCENT LA COMMANDERIE
19 MARS VALENCE puis CHABEUIL Cessez le feu en AFN
.08 MAI Victoire 1945.
08 JUIN VALENCE Commémoration des Anciens d'Indochine.
JUIN LA ROCHETTE – LES GRIOLLES – COMBOVIN
SEPT GAMSTAT - MIRMANDE..
11 NOV MONTVENDRE Armistice 1918 plus repas avec camarades de Chabeuil et environs



SAPEURS POMPIERS

Au niveau opérationnel, l'activité 2011 même si elle se ralentit comme habituellement en fin d'année, sera supérieure à l'année 2010.

Nous avons connu à nouveau un été actif, identique à celui vécu en 2009 avec de nombreux départs de feu sur la commune de Montvendre et ses communes voisines. L'origine suspecte de ces feux étant confirmée, et certains éléments recueillis sur le terrain ont conduit la gendarmerie à réaliser des prélèvements ADN sur la population, puis sur l'ensemble des sapeurs pompiers du centre de Montvendre. Nous devons apprendre quelques jours plus tard par voie de presse qu'une personne avait été arrêtée. Elle aurait reconnu être à l'origine d'une partie de ces départs de feux depuis 3 ans. Cet épilogue met fin à une période de doute et de suspicion sur l'auteur de ces actes qui n'avaient pas épargné les pompiers en général, et plus localement ceux du centre de Montvendre

Coté matériel nous avons appris en début d'année que notre seul véhicule incendie (CCF 4000, camion feux de forêt de 4000 L) devait être remplacé en cours d'année après 18 ans de service. Cependant alors que notre véhicule actuel avait été reçu neuf, nous devrions à présent recevoir un véhicule qui a déjà 14 ans et pour lequel

Montvendre sera son 4^{ème} centre d'appartenance et sûrement son dernier. Nous avons espéré mieux (compte tenu que nous n'avons qu'un seul véhicule incendie et des surfaces boisées sur nos communes de Montvendre et Barcelonne), mais malgré nos remarques cette affectation a été confirmée .Nous devrions conserver au centre notre véhicule actuel en réserve pour les 18 centres du groupement centre auquel nous appartenons.

Le nouveau système d'alerte du SDIS de la DROME (SIO) est opérationnel sur le centre depuis début avril. Cet outil doit à la base vérifier et s'assurer de la disponibilité du personnel dans les centres pour armer les véhicules de secours. Ce nouveau système est une contrainte de plus pour le pompier volontaire qui doit renseigner sa disponibilité dans le système et donc s'astreindre à répondre impérativement au déclenchement de son BIP (à présent on ne déclenche que les BIPS des personnels nécessaires et disponibles dans le système , si le quota de personnel n'est pas atteint, on déclenchera un autre centre de secours). Cette contrainte supplémentaire va probablement générer une perte d'activité pour le centre où le personnel disponible en journée est faible, alors qu'auparavant il était très rare de ne pas pouvoir assurer une intervention.

Côté personnel nos 3 nouvelles recrues nous ont rejoints au 1^{er} janvier, leur formation se poursuit, 2 sont déjà opérationnelles à ce jour. Cependant 3 SP nous ont quittés depuis le début de l'année pour cause de déménagement et ont muté dans d'autres centres de secours : Driss à ST Marcel Les Valence , Nicolas à la RAYE et Caroline à St Péray, nous leur souhaitons de poursuivre leur passion dans leur affectation respective.

Côté « Amicale », notre bureau a été renouvelé au mois de septembre :

Président : Pascal FERRAND

Vice président : Serge PERMINGEAT

Trésorier : Thierry CHAPRE

Trésorier adjoint : Gabriel SEUX

Secrétaire : Thomas BARLATIER

Secrétaire adjoint : Christophe ROUSSIER

Membres : Tous les sapeurs pompiers actifs et retraités du centre

Nous remercions Hervé PHILIBERT, notre président sortant, pour tout le travail accompli durant ces années.

Nous avons reconduit cette année avec l'accord de l'association des amis de Montvendre notre matinée « boudins » lors de la foire aux arbres Celle-ci s'est réalisée dans les meilleures conditions possibles. Malgré un temps maussade nous n'avions plus rien à proposer avant la fin de la matinée. Les visiteurs ont fort apprécié la qualité de nos produits réalisés par nos pompiers actifs et retraités.

Comme les années précédentes, le calendrier 2012 a été réalisé avec la participation d'artisans, commerçants et entreprises de Montvendre et Barcelonne ; Nous tenons à les remercier de leur action pour cette nouvelle réalisation.

Nous vous remercions de l'accueil que vous nous réservez chaque année lors de la présentation de celui-ci.

**L'amicale et les sapeurs-pompiers de Montvendre vous présentent à vous tous et vos familles, leurs
Meilleurs Vœux pour 2012.**



Photo réalisée lors du centenaire du CIS

VIVRE A MONTVENDRE

L'association vivre à Montvendre souhaite à tous une bonne et heureuse année 2012.

L'année 2011 à vue se dérouler les activités suivantes :

La galette des rois en janvier.

La soirée familiale le 15 mars.

Assemblée générale le 7 octobre.

La foire aux greniers le 15 mai

Participation forum associations le 10 septembre

Pour l'année 2012 les activités seront les suivantes :

La galette des rois le 13 janvier.

La soirée familiale au mois de mars.

La foire aux greniers le 13 mai

Assemblée générale le 5 octobre

Composition du bureau :

Président : Bernard Descombes

Trésorier : Jean-Marc Jullien

Secrétaire : Martine Lair

Vice-président : Yvan Antheme

Trésorier-adjoint : Bernadette Descombes

Secrétaire adjoint : Jacqueline Rossignol

N'hésitez à rejoindre l'association pour tous renseignements téléphonez au : 04.75.59.25.36 ou 04.75.59.09.44

Nous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

HOMMAGE: Tous les membres de notre association déplore la disparition de leur cher président Yvan ANTHEME qui s'est beaucoup impliqué dans la vie de notre village.

LES ENFANTS DU MONT VENUS

L'année 2011 a commencé avec notre AG au mois de janvier. Lors de cette rencontre, nous avons restructuré le bureau avec des nouveaux habitants de Montvendre. Il se compose ainsi :

- Président : BRET Rémi
- Secrétaire : CHARVET Audrey
- Trésorière : LAMBERT Anaïs

- Vice-présidente : CHOVIN Sonia
- Secrétaire Adjoint : CHARVET Olivier
- Trésorier Adjoint : FERRAND Stéphane

Cette équipe jeune et dynamique, ne manquera pas de vous divertir.

En effet, vous avez pu participer le 17 septembre à notre premier Rallye Vélo dans notre belle campagne Montvendroise (et Barcelonnaise), campagne truffée d'énigmes. Certains auront même eu la joie de rencontré le Père Fouras et Passe-temps, people incontournable de la télé. Malgré une averse humide et tonitruante, le concours de chant clôtura la journée. Tous les participants sont repartis les bras « plein » de cadeaux. Si tout se passe bien, nous devrions renouveler cette action l'année prochaine et nous comptons sur vous !

Autre domaine d'activité de notre association, les soirées « Bar à Vin ». Cette année, 2 ont eu lieu.

La première au mois de mars, soirée « Côtes du Rhône » avec une animation KARAOKE. Nous avons pu repérer certains chanteurs et chanteuses compromettants, personnes qui nous ont permis d'avoir de nombreuses idées pour des animations futures.

La seconde nous a permis de découvrir le « Beaujolais nouveau » le vendredi 18 novembre. Encore une réussite pour nous, ce qui nous encourage à refaire cette soirée les années futures. Alors, noté déjà sur vos agendas le rendez-vous de l'année prochaine.

Pour finir, nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent physiquement et financièrement, les sponsors pour le Rallye Vélo, nos représentants de la presse locale pour les articles dans les journaux et bien sûr, toutes les personnes présentes à nos animations.

Amitiés à tous.

Les membres de l'association « Les Enfants du Mont vénus »



ETAT CIVIL

NAISSANCES

DUMAS Ninon
MARRE Oscar

FORAY Lucie
VANDAMME Iléna

GARDEN Léane
EMAIN Lia

LEFEVRE Gabriel
ROMAN Mathias

MARIAGES

CARREIRA Nelson et TOURNAIRE Magali

CHAZALLET Adrien et GIRAIN Nelly

DECES

MATHIEU Camille

ANTHEME Yvan

LOPEZ François

La commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a considéré que le respect du principe de finalité des traitements s'oppose à ce que les informations enregistrées dans un fichier d'Etat Civil soient utilisées à des fins étrangères à celles qui ont justifié leur collecte et leur traitement. En conséquence et à dater du 1^{er} janvier 2005 les personnes ne souhaitant pas voir paraître dans les prochaines revues municipales les naissances, mariages, décès qui les concernent devront donc en faire la demande par écrit auprès des services de la mairie.

Benoît CHASTAING

Jardins et Espaces Verts

Entretien Création Elagage

- Petite Maçonnerie
- Arrosage Intégré
- Gazon en Plaque



26120 MONTVENDRE
Tél. 06 21 35 28 29



LA CHAPELLE DU CIMETIERE ET LE COLUMBARIUM

Comme il avait été prévu lors des dernières élections municipales, la chapelle du cimetière a subi un grand "lifting" afin de la mettre à l'abri des éléments naturels.

Ainsi la toiture a été changée et les murs recrépis en laissant apparaître quelques belles pierres.

Le coût global pour ce chantier s'élève à 10396 € HT et a été subventionné par le conseil général à 35 % soit 3638 €.

Lors de la dernière enquête, des concessions abandonnées du cimetière ont été reprises par la commune. L'une d'elle servira comme prochain ossuaire et dépositaire.

Autre investissement dans la nouvelle partie du cimetière :

Un columbarium de 12 emplacements de deux places chacun sera bientôt installé afin de répondre aux demandes futures de crémation, il sera accompagné d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.

Le montant de cette réalisation est de 9018 € HT et a été subventionné par le Conseil Général à 35 % soit 3156€.

Enfin pour moderniser la gestion du cimetière, un géomètre a établi une topographie du site (partie ancienne et nouvelle) afin de réaliser des plans précis et numérisés des concessions existantes ou futures.

Ce travail s'élèvera à 1680 € HT et ne sera pas subventionnable.

TARIFS COMMUNAUX 2012

SALLE COMMUNALE		Montvendre	Extérieur	TARIF PHOTOCOPIES	TARIF
soirée privée	1 salle	120 €	300 €	A4	0,15 €
samedi 8 h au dimanche 20 h		150 €	350 €	A3	0,30 €
Journée de 8 à 20 h	1 salle	90 €	200 €	20 à 50	0,12 €
	2 salles	130 €	300 €	au delà de 50	0,08 €
loto, belote etc...	1 salle	gratuit	150 €	ENVOI FAX	1 feuille
	2 salles		200 €	les suivantes	0,50 €
Assemblée Générale		gratuit	100 €	BRANCHEMENT EAU	
Réunion		50 €	100 €	Raccordement effectué dans le cadre de travaux entrepris par la commune	458 €
Apéritif		30 €		Raccordement effectué en dehors de travaux communaux	305 €
Repas associations		60 €		Participation réouverture	75 €
Gymnastique				BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT	
Club personnes âgées				Raccordement terrain nu	1 372 €
par 10 séances		7 €	14 €	TARIF DROIT DE PLACE	2 €
à partir de la 11ème		3 €	6 €		
Caution 300 euros					

PUBLICITE BULLETIN POUR UNE PARUTION			
Entreprises Montvendre	PRIX	Entreprises Extérieures	PRIX
<u>Noir et blanc</u>			
1/8 carte de visite	25 €		45 €
1/4 page	60 €		80 €
1/2 page	100 €		120 €
1 page	180 €		200 €
<u>couleur</u>			
1/4 page	80 €		100 €
1/2 page	120 €		150 €
page	200 €		240 €
site internet	30 €/mois		

INHUMATION-CIMETIERE		
CONCESSION CIMETIERE		
le m2	Perpétuelle	115 €
"	Trentenaire	45 €

TARIFS DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT		HT
Abonnement de l'eau par an		48 €
Abonnement assainissement par an		48 €
le m3 d'eau		0,60 €
le m3 assainissement		0,60 €

AGENDA MANIFESTATIONS 2012

JANVIER	FEVRIER	MARS
13 : Vœux du Maire 06 : galette Vivre à Montvendre 20: galette Amis Montvendre 21: repas St Barbe 28 : loto ACCA Barcelonne	18 : loto paroisse St Martin	10 : AG Anciens Combattants 13 : AG club des trois ponts 17 : soirée familiale VAM 23: Baraoké EMV 31 : AG amis de Montvendre

AVRIL	MAI	JUIN
29 : foire aux fleurs	08 : commémoration 13 : Vide-grenier	02 : théâtre enfants 09 : théâtre enfants 09 : sortie familiale Amis Montv 15 : fête des écoles

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
28 : concours de pétanque AMSL	25.26.27 : vogue	15 : rallye vélo EMV

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
05 : AG Vivre à Montvendre	04 : foire aux arbres 11 : commémoration 16 : Beaujolais EMV ? : bourse aux jouets	02 : Marché de Noël EAM 15 : repas personnes âgées Loto des écoles le1/2/2013

TAXI DE MONTVENDRE

06-35-48-05-19

Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13

TEICHERT
Eric

Plomberie - Sanitaire - Chauffage
Zinguerie

Installation
Maintenance
Dépannage

mobile : 06 22 76 26 86
e-mail : teicherict@orange.fr
Quartier La Croix 26120 MONTVENDRE

PAGE PRATIQUE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,	de 9 H à 12 H
Les lundi, Mardi, Vendredi	de 13 H 30 à 16 H 45
Jeudi	de 13 H 30 à 18 H

FERME le MERCREDI et le SAMEDI

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lundi	de 13 H 30 à 14 H 30.....	SERVIAN Bruno
Mardi.....	de 15 H 30 à 16 H 30.....	QUAILLET Christel
Jeudi.....	de 17 H 00 à 18 H 00.....	PETIT François-Bernard
Vendredi.....	de 11 H 00 à 12 H 00.....	IMBERT Laurent

POUR LES APPELS EN CAS D'URGENCE

PETIT François-Bernard : 06.60.47.50.69	IMBERT LAURENT : 06.87.39.03.44
SERVIAN Bruno : 06.80.99.20.72	QUAILLET Christel : 06.80.84.11.11

Mairie : TEL 04.75.59.06.13, FAX 04.75.59.03.86 MESSAGERIE : mairie.montvendre@wanadoo.fr

HORAIRES DECHETTERIE

Lundi-Mercredi-Vendredi : 10h à 12 h et 15 h à 18 h

Mardi-Jeudi : 15 h à 18 h

Samedi : 9h à 17 h

HORAIRES DE LA POSTE Tél : 04.75.59.08.31 Lundi- Mardi-Jeudi- Vendredi : 9h00-12h00

CCR (Communauté de communes de la Raye) Mairie de Combovin Tél : 04.75.59.82.71

Gestion des ordures ménagères/Vente de composteur le vendredi après-midi

En bref

SECRETARIAT DE MAIRIE

Fermé pour congés du 19 au 30 décembre 2011 inclus

En cas d'urgences : vous pouvez toujours joindre le maire et les adjoints aux numéros suivants : 06.60.47.50.69, 06.80.99.20.72, 06.87.39.03.44, 06.80.84.11.11.

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS ELECTORALES : Le 31 décembre 2011 de 9 h à 12 h.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 22 Avril et 6 mai 2012

ELECTIONS LEGISLATIVES 10 et 17 juin 2012

MISE EN VALEUR DU VILLAGE

La municipalité a décidé de mettre en valeur notre village à travers de nouvelles illuminations de Noël. Malheureusement, malgré les efforts de tous, commune et associations, pour conserver à Montvendre le charme d'un village accueillant, nous avons à déplorer les agissements de certains jeunes qui n'ont d'autre occupation que de détériorer son environnement en "ornant" de tags équipements ou bâtiments publics et même en les dégradants !

PORTAGE DE REPAS

Ce service est ouvert aux personnes âgées et à toutes celles qui en expriment le besoin. Il s'agit de repas froids prêts à être simplement réchauffés fournis par la Société SHCB qui alimente le restaurant scolaire. La mairie assure la gestion des commandes et de la distribution. Le prix du repas est de 4.65 € TTC pour les personnes âgées et 4.82 € TTC pour les actifs, ces tarifs sont revalorisés chaque année.

RECENSEMENT AGRICOLE 2010

Premiers résultats de la Drôme. La Drôme compte le plus grand nombre d'exploitations agricoles en Rhône-Alpes, 6395 en 2010, devant le département de l'Isère. Le recensement agricole 2010 confirme le phénomène de concentration et de spécialisation des structures. La surface moyenne par exploitation progresse de 23 % en 10 ans et le nombre d'exploitation de polyculture élevage chute de 41 %. Une grande diversité de productions,

les fruits perdent la première place, un salariat toujours important, des circuits courts pour tous, premier département Bio.

Pour Montvendre : Nombre d'exploitation : 27, Surface agricole : 1432

Pour plus de renseignements : www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

PROJET 2012 : AMENAGEMENT DU VILLAGE

Les travaux de réfection de la route de Crest sont prévus à partir du printemps prochain pour un budget prévisionnel d'environ 270 K€ HT. Ils comprendront : collecte des eaux pluviales, enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques, éclairage public, réfection de la chaussée.

PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVEZ FAMILLES D'ACCUEIL !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

➤ au 04 75 78 46 43

mail : afv.260@secours-catholique.org

➤ Secours Catholique AFV, 7, rue du Parc 26000 VALENCE

A LA RENCONTRE D'UNE ENTREPRISE : Anthony RICCI – Maraîcher BIO

La VERITE sur le BIO !

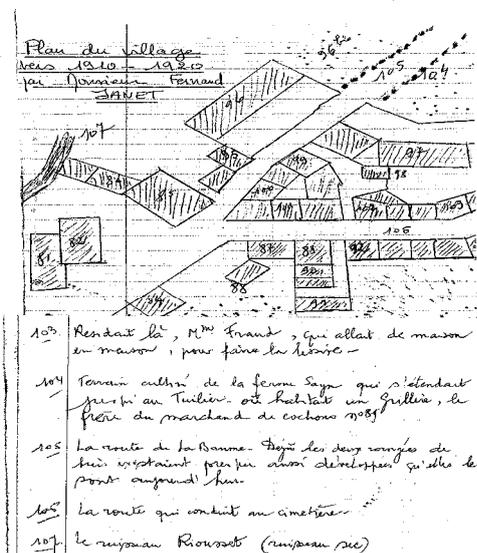
L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturelles soucieuses du respect des équilibres naturels. Les systèmes de productions biologiques reposent sur des normes spécifiques et précises de production dont l'objectif est de réaliser des agro systèmes les meilleurs possibles qui demeureront durables sur le plan social, écologique et économique. Ainsi, elle exclut l'usage des pesticides de synthèse, d'engrais chimiques ou solubles, d'OGM et limite l'emploi d'intrants.

Mr Anthony RICCI né en 1972 : après avoir obtenu un CAP de cuisinier travaille en tant que cuisinier en France et à l'étranger afin de parfaire son métier, revient sur Valence et sera salarié chez un restaurateur valentinois. En 2008, le souhait d'une reconversion mûrit, l'envie de travailler la terre ; il quitte la restauration, se fait embaucher chez un maraîcher déjà en agriculture bio, l'idée le séduit. En 2009, il intègre le lycée technique agricole Valentin et passe avec succès le bac agricole le BPREA, ce qui va lui permettre d'obtenir le « statut de jeune agriculteur pour 5 ans » avec des aides précieuses à l'installation. En mars 2011, il s'installe comme maraîcher sur la commune de Montvendre « quartier les valensayes » dans la culture biologique des légumes sur des terres qui lui sont louées pas ses beaux-parents, terres répondant aux normes exigées pour une production BIO.

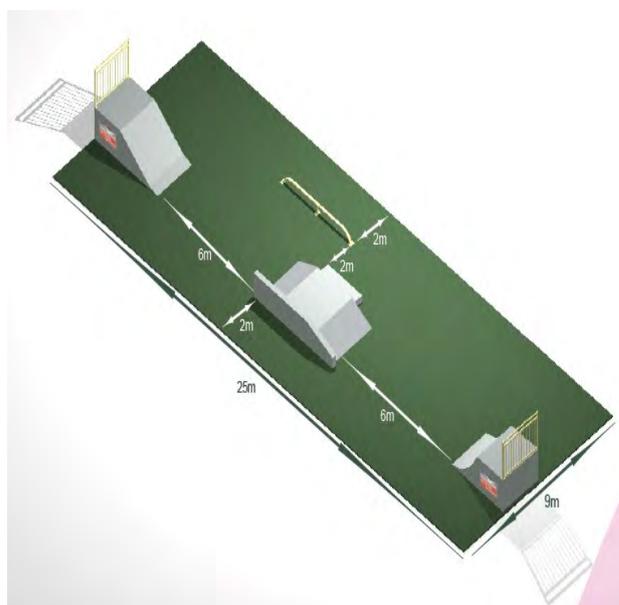
La superficie représente 10 hectares : 7 en luzerne, 1 destiné à des graines de semence pour une marque bien connue « CLAUSE » (travail très délicat, respect impératif sur le taux de germination), et les deux derniers pour la culture des légumes ; un projet de plantation d'arbres fruitiers devrait être possible dès 2012. Mr RICCI fournit la Cantine de Chabeuil et travaille également avec la restauration collective. N'oublions pas le magasin « direct producteur » sur l'exploitation même : heures d'ouverture, du lundi au vendredi 16h à 18h et samedi matin 9h à 12h. Tout ceci représente un long et dur travail, souhaitons lui bonne chance et réussite totale dans un si beau projet.



NUMERATION DES RUES DOCUMENT DE MR JANET



VUE DU FUTUR SKATE PARK



Haut Débit : Dernière ligne droite... !

En Mai 2008, **115 lignes n'étaient pas éligibles à l'ADSL sur la commune**. Grâce au travail de partenariat entre la commune et le réseau Ardèche Drôme Numérique (ADN), vous aurez accès aux services ADSL triple play ou quadruple play de plusieurs opérateurs dans le premier trimestre 2012 : Internet haut débit **jusqu'à 25 Mbit/s (débit variable selon l'affaiblissement sur votre ligne téléphonique)**, téléphonie fixe illimitée, télévision numérique dont les chaînes de la TNT, voire une offre de téléphonie mobile incluse.



Pour bénéficier des nouvelles offres, vous devrez contacter directement le fournisseur d'accès à Internet de votre choix. **Tous n'apporteront pas nécessairement le même bouquet de services ; c'est pourquoi il peut être utile de les mettre en concurrence.**

Rappelons que l'investissement est prise en charge à 100% par ADN, il n'y aura donc aucun impact sur le budget communal.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter ADTIM, délégataire de service public, au 0 810 26 07 26 (n° Azur - prix d'un appel local). »

N°Azur 0810260726
PRIX APPEL LOCAL

AMENAGEMENTS URBAINS – CONSTRUCTION DE CHAUSSEES
 REVETEMENTS DE SURFACE
 (enrobé, enduits superficiels, béton désactivé, balayé, pavage, dallage, ...)
 CENTRALE A BETON – CENTRALE D'ENROBES
 PLATEFORME DE VALORISATION DE MATERIAUX –
 TRAVAUX PARTICULIERS

ENTREPRISE 26



*« La qualité doit
 être un réflexe »*

555 avenue Pierre Broccolatta 26300 PORTES DES VALDENOISE

☎ 04.75.57.05.26 Télécopie 04.75.57.46.76 <http://www.e26.com> e-mail: e26@e26.com

Pépinières ROUX
 Maison fondée en 1926

L'instant jardin

Vente aux professionnels et aux particuliers

- Fruiter
- Alignement
- Arbustes d'ornement
- Plantes pour haies
- Conifères
- Rosiers

**Domaine des Béalets
 26120 MONTVENDRE**
 Tél. 04 75 59 06 03 - fax : 04 75 85 43 82
 site : pepinieres-roux.com

Les artisans du végétal.com

2ms NETTOYAGE
www.2ms-nettoyage.fr

LA PROPRETÉ EN TOUTE TRANSPARENCE

- bureaux
- vitrerie
- désinfection
- traitement des sols
- remise en état
- copropriétés

Nouveau ! Service aux PARTICULIERS
 vitrerie - nettoyage
 repassage

Tél. : 04 75 78 12 44 - Fax : 04 75 78 19 94 - Email : 2ms@2ms-nettoyage.fr
 103 CHEMIN DES HUGUENOTS - 26000 VALENCE